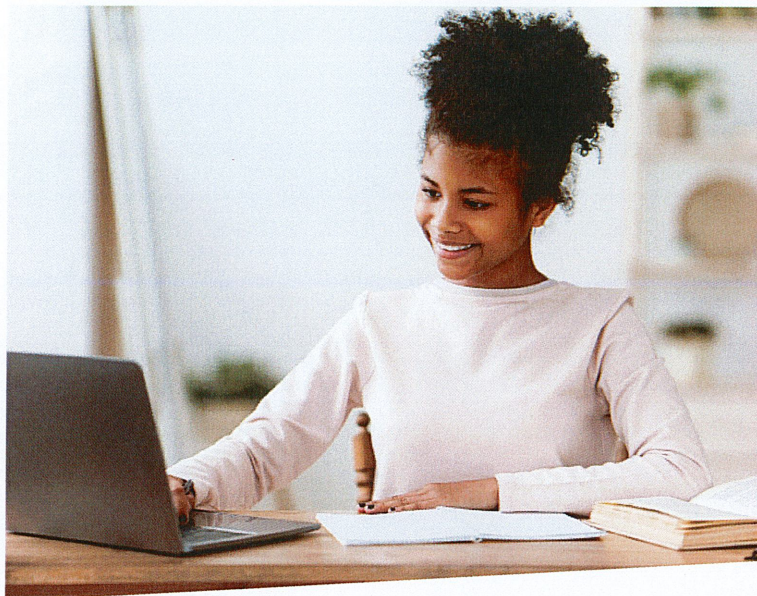




Achat d'un ordinateur à son ado



Faciliter la scolarité des ados et l'inclusion numérique de tous les membres du foyer



Bénéficiaires

Allocataires pouvant prétendre aux aides d'action sociale aux familles et ayant :

- au moins un enfant à charge âgé de 11 à 12 ans dans l'année N ;
- un quotient familial $\leq$ à 900 € au moment de la demande.



Conditions d'attribution

Achat d'un ordinateur fixe ou portable (hors extension de garantie).



Montant

80 % du coût de l'ordinateur dans la limite de 400 €.

Une participation maximum au financement d'un ordinateur par foyer tous les 4 ans.



Démarches

Télécharger la demande d'aide sur www.caf.fr / Ma Caf (74000) / Vie personnelle. La retourner à la Caf, dûment complétée, accompagnée de la facture détaillée acquittée datant de 2 mois maximum.

Les allocataires ayant des difficultés financières peuvent demander à la Caf de verser l'aide au commerçant (hors achat en ligne), avant l'achat de l'ordinateur.

Dans ce cas, retourner à la Caf la demande d'aide dûment complétée, accompagnée d'un devis détaillé datant de 2 mois maximum et du relevé d'identité bancaire du commerçant. Une fois l'achat réalisé, fournir à la Caf la facture détaillée acquittée.



Contact

Caf de la Haute-Savoie

☎ 32 30 (service gratuit + prix appel)

 www.caf.fr